

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2009014

Signataire : MG/MD

OBJET :Versement d'une subvention pour l'aide aux victimes suite au tremblement de terre dans la région des Abruzzes

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant les nombreux dégâts occasionnés par le tremblement de terre dans la nuit du 5 au 6 avril en Italie,

Considérant que les conseillers municipaux et la population d'Aubervilliers souhaitent apporter leur soutien aux habitants de la région des Abruzzes et plus particulièrement à ceux de la ville d'Aquila,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Alloue une subvention de 4 500 € dans le cadre de la solidarité envers la population durement touchée par le tremblement de terre dans la région des Abruzzes en Italie:

- 1500 € médecins du monde,
- 1500 € Croix Rouge Italienne,
- 1500 € Secours Catholique CARITAS France.

Le Maire

Jacques SALVATOR.